

ABONNEMENT.

Saumur... 36 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 NOVEMBRE 1884.

GARE A VOS POCHE!

A propos de la discussion du budget,
M. Ferry a essayé mardi de revenir sur la
fameuse parole qu'il a prononcée devant la
commission: « Il ne faut point parler main-
tenant de nouveaux impôts à cause de la
période électorale qui va s'ouvrir. Mais,
une fois les élections faites, nous y revien-
drons fatalement. »

Un grand nombre de journaux de pro-
vince reproduisent tous les jours cet aveu
denué d'artifice, et l'effet produit sur la
masse électorale, déjà saignée aux quatre
veines, est déplorable... pour M. Ferry.
C'est pourquoi le président du conseil a
essayé de le démentir.

Voici, d'après l'Officiel, l'incident qui s'est
produit pendant le discours de M. Daynaud:

« M. Daynaud. — Ces réflexions me sont
inspirées par le propos qu'a tenu l'autre
jour à la commission du budget M. le pré-
sident du conseil et qui a fait le tour de la
presse. M. Jules Ferry n'a pas caché qu'il
faudrait établir de nouveaux impôts pour
1886... »

« M. Jules Ferry, président du conseil,
ministre des affaires étrangères. — C'est
absolument inexact; j'ai parlé de rectifica-
tion des taxes, dont il avait été question.
[Exclamations à droite. — Très-bien! très-
bien! au centre.]

« M. Calla. — C'est toujours de l'argent
qu'on demande au pays!

« M. le président du conseil. — C'est de
la politique de commérages! [Vives protes-
tations à droite.]

« M. le président. — Messieurs, veuillez
garder le silence. Personne ne connaît
mieux que M. le président du conseil lui-
même sa propre pensée et les paroles qu'il
a prononcées.

« M. le président du conseil. — Je répète
que c'est la politique de commérages!

« M. Daynaud. — A qui s'adressent ces
paroles, monsieur le président du conseil?

« M. le président du conseil. — A ceux
qui font cette politique!

« M. Daynaud. — Eh bien, je vous ré-
ponds, moi, que c'est votre politique qui
est une politique de commérages et de
mensonges! [Très-bien! très-bien! à droite.
— Vives protestations au centre et à gauche,
et cris: A l'ordre!]

Il est impossible de se démentir soi-
même plus maladroitement.

Il a été, en temps et lieu, prouvé d'un
manière irréfutable que M. Ferry avait pro-
noncé la parole sur laquelle il essaie de
revenir aujourd'hui; nos lecteurs n'en ont
pas perdu le souvenir.

Mais admettons un instant que M. Ferry
n'a pas, mardi, comme toujours, essayé de
donner un croc-en-jambe à la vérité. Que
signifie sa protestation? Il parle de « rec-
tifier les impôts ». En bon français, cela
veut dire qu'il n'établira pas de nouveaux
impôts, mais qu'il proposera de relever
ceux qui existent.

En d'autres termes, même si nous admet-
tons qu'il ne soit pas créé d'impôts — ce
qui n'est pas prouvé le moins du monde —
le contribuable n'en payera pas moins l'é-
quivalence par suite du relèvement des
impôts anciens. S'il n'a pas à payer des
impôts nouveaux, il subira de nouvelles
charges.

Comme l'a dit M. Calla, sous une forme
ou sous une autre, c'est toujours de l'argent
qu'on demande au pays.

Où est la différence? La prétendue recti-
fication de M. Ferry est un aveu de ses
projets pour 1885.

Contribuables, gare à vos poches!

H. DE BRÉHALLES.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 20 novembre.

Le président annonce que M. Andrieux
aurait une question à poser à M. le président
du conseil, à propos du procès-verbal.

Le président ajoute que M. Ferry lui a
fait savoir qu'il devait se rendre au Sénat.

Du reste, continue le président, je n'au-
rais pu laisser M. Andrieux poser sa ques-
tion, quand même M. Ferry eût été présent.
Il n'est pas possible de rouvrir les débats à
l'occasion du procès-verbal.

M. Andrieux dépose alors une demande
d'interpellation au sujet de la déclaration
que le président du conseil a faite relative-
ment aux nouveaux impôts.

Le ministre des finances demande qu'on
ne retarde pas la discussion du budget.

M. Andrieux remonte à la tribune.
Il insiste pour que son interpellation soit
discutée le plus tôt possible, parce qu'elle
porte sur le budget même.

Le président fait remarquer que la date
de la discussion ne pourra être fixée que
lorsque M. le président du conseil sera pré-
sent à la séance.

L'incident est clos.
La Chambre passe à la discussion de l'in-
terpellation de M. Tony Révillon sur la crise
ouvrière de Paris.

M. Tony Révillon dit que l'on pourrait en-
treprendre des travaux qui pourraient don-
ner du pain aux ouvriers.

Il serait de toute justice de mettre à leur
disposition des secours temporaires. Que
compte faire le gouvernement?

L'orateur dépose un ordre du jour invi-
tant le gouvernement à entreprendre d'ur-
gence les travaux possibles et à ouvrir un
crédit de 3 millions.

M. de Mun dit que le régime économique
actuel est la cause principale du mal. On ne
fait rien pour favoriser les institutions de
prévoyance. [Très-bien!]

M. Spuller, au nom de la commission
d'enquête, dit que la crise a été beaucoup
exagérée.

Le ministre de l'intérieur répond et énu-
mère les travaux qui peuvent être faits dans
un délai prochain. Suivant lui, il n'y a pas
lieu d'accorder un crédit de 3 millions.

Chronique générale.

CONSEIL DE CABINET.

Aucune nouvelle dépêche de l'amiral
Courbet ou du général Brière de l'Isle.

M. Ferry a donné lecture d'un rapport du
commandant en chef du corps expédition-
naire daté du 9 octobre.

Le général Brière de l'Isle fait l'éloge des
troupes placées sous ses ordres et déclare
que sa situation est toujours bonne.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

La date définitivement fixée pour les élec-
tions est celle du 25 janvier.

La publication du décret aura lieu le 14
décembre.

Le 28 décembre, les conseils municipaux
procéderont à la nomination des délégués
chargés d'élire les sénateurs.

LE BUDGET DE 1885.

M. Daynaud, dans le discours si complet
qu'il a prononcé avant-hier à la Chambre des
députés, dans la discussion du budget de
1885, a conclu dans les termes suivants,
qu'il a été impossible à M. Jules Roche de
réfuter:

« Avez-vous bien ou mal géré les intérêts
du pays? voilà toute la question.

« Quand vous êtes arrivés, en 1877, dans
quelle situation avez-vous trouvé le pays?
L'Assemblée nationale, ainsi que le constata
le projet de loi de M. le ministre des
finances, avait un budget portant en dépen-
ses 2 milliards 570 millions. Sur ce budget
de dépenses, 150 millions étaient consacrés
à l'amortissement, 420 millions environ aux
travaux extraordinaires; et, enfin, le bud-
get se clôturait par un excédent de recettes
de 400 millions que vous avez eu à votre
disposition.

« Où en sommes-nous, messieurs? Votre
budget ordinaire s'élève, en ce moment, à

perte de vue; de l'autre, aux limites de l'horizon,
les premières ondulations des monts Ourals et les
vastes steppes.

Encore sous l'impression du chant qui avait
frappé mes oreilles, une pensée douloureuse obs-
curcit tout ce qui m'environnait. Combien je suis
près de l'Asie et loin de la France! Et mes yeux se
remplirent de larmes.

Cet accès de nostalgie fut terrible. Afin de le
combattre, je m'assis à l'ombre d'un tilleul dont
les fleurs embaumaient et j'ouvris mon livre.
Ariolka, comme s'il comprenait la tristesse de mon
âme, me lécha la main, me regardant avec une
physionomie intelligente et triste qui m'émut pro-
fondément, puis il se coucha à mes côtés.

Je commençai aussitôt la lecture Notre-Dame de
Paris, et bientôt passionnée par les pages éloquentes
de ce récit émouvant, de ce chef-d'œuvre
incomparable, toutes les réalités de la vie disparu-
rent pour moi. Je revécus en plein moyen âge,
n'ayant plus conscience ni du temps, ni des lieux,
ni de moi-même. Il me semblait voir ces créations si
poétiques, si intéressantes, si originales d'Esme-
ralda et de sa chèvre, de Jean Frolo, de Quasi-
modo. Le Paris de Louis XI repassait devant mes
yeux; quel enchantement!

Mon pied s'étant engourdi, je me relevai et con-
tinuai cette attachante lecture en marchant. Com-
bien de temps? Il me serait impossible de le dire.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ARIOLKA

Souvenirs de Russie

Me voilà donc seule dans ce pays si éloigné du
mien, comprenant la langue russe, mais la parlant
très-peu, à peine âgée de vingt ans, ne m'effrayant
pas de la responsabilité qui pesait sur moi, sachant
que pour ceux qui se font aimer, la tâche est tou-
jours facile.

D'une autre part, que pouvais-je craindre avec la
vigilance active et infatigable d'Ariolka?...

Pour charmer ma solitude, j'avais à ma disposi-
tion une bibliothèque contenant une partie des plus
belles œuvres de la littérature contemporaine.

Un livre est un ami; il était, de plus, pour moi,
un compatriote, un écho de la France, et, grâce à
lui, je pouvais adoucir l'amertume de l'exil.

Le temps ne m'avait jamais paru plus rapide,
aussi c'est avec étonnement que je vis arriver mon
dernier jour de liberté.

La veille, justement, j'avais fait la plus précieuse
découverte: Notre-Dame de Paris, de Victor Hugo.

Dans mon empressement à lire ce chef-d'œuvre
que je ne connaissais que de réputation, je pris à

la hâte mon déjeuner du matin, et je projetai d'aller
dans un endroit de prédilection, au milieu d'un
joli bois de bouleaux dont l'entrée était à quelques
pas de notre demeure, afin que personne ne vint
me distraire pendant que je savourerais ce plaisir
intellectuel incomparable: une lecture attrayante.

Je parcourus le village, ne m'arrêtant un peu
que pour dire un bonjour amical à ma vieille amie;
Ariolka poussa tout à coup des aboiements prolongés,
et me fit ainsi remarquer un cavalier passant
derrière les isbas, qui se dirigeait vers la petite
maison de l'intendant.

Le roux de ses cheveux me frappa et me fit penser
à ceux du coffret de Matriona. Il avait le type
tartare, c'est-à-dire une figure plate, des petits
yeux brillants, un nez écrasé, et une physionomie
révélant l'astuce, la ruse, la rapacité.

Je le suivis à distance et je le vis sauter à terre,
attacher son cheval à un arbre, et s'avancer avec
précaution. Il donna un signal, la fenêtre du rez-
de-chaussée s'ouvrit, et la jeune malade parut.
Comment avait-elle pu descendre un étage?

L'amour, dit-on, est aveugle, et donne une sur-
prenante énergie aux êtres les plus faibles. Ma-
triona en était le frappant exemple.

Leurs mains s'étreignirent; il lui offrit des fleurs.

Ariolka aboyait toujours, et il révéla ma présence.
— La Franzouzinka est ici, dit la jeune fille, elle
va tout deviner; nous sommes perdus.

— Calme-toi, Douchinka, tu sais que les Fran-
çaises sont bonnes; celle-ci ne te veut que du bien,
et si elle parlait pour nous peut-être?

— Non, Fédor, tu sais bien que c'est impossible.
J'avancai de quelques pas, les saluai en souriant,
et continuai mon chemin.

La journée s'annonçait splendide, le ciel était
d'un azur sans nuage, un soleil illuminait la nature
et lui donnait une radieuse beauté. Je pris un
chemin rempli d'herbes odoriférantes où se jouaient
mille insectes ailés.

Un paysan le traversait en conduisant son atte-
lage. Il chantait, selon la tradition du pays, sur un
rythme grave, monotone et plaintif, qui charme au
debut, mais qui, à la longue, finit par jeter l'âme
dans une indéfinissable tristesse.

Ce chant est un souvenir, un reste de la cruelle
oppression du peuple russe sous la Horde d'or; il
révèle un long poème de servitude et de douleurs.
Je ne pouvais l'entendre plus d'un quart d'heure
sans éprouver une invincible mélancolie.

Le moujik s'interrompait de temps à autre pour
causer avec ses chevaux, auxquels il donnait les
épithètes les plus affectueuses: Mon pigeon, ma
colombe, mon amour, mon âme; puis il reprenait
la mélodie.

Afin de ne plus l'entendre, je pénétrai dans le
bois et gravis une colline. Un paysage admirable
se déroulait devant moi; d'un côté, des forêts à

3 milliards 400 millions, et le budget extraordinaire à 200 millions, ce qui fait 3 milliards 300 millions. Vous n'amortissez plus que 100 millions; vous vous êtes procuré par la conversion un bénéfice de 34 millions sur les intérêts que payait l'Assemblée nationale, et vous arrivez à un excédent de dépenses de 800 millions, de votre chef de dépenses annuelles, normales.

» Et depuis cette époque vous avez emprunté, en 1879, 479 millions; en 1884, un milliard; en 1883, 1 milliard 200 millions; en 1884, 350 millions; à la Banque de France, 80 millions. Vous préparez un nouvel emprunt de 250 millions, et vos déficits en retard s'élèvent à plus de 800 millions.

» Voilà environ 4 milliards de dettes que vous avez contractées personnellement.

» Je me résume.
» Partout, je ne vois dans votre administration que désordre financier et chaos. Cela m'est facile à prouver, car, en ce moment-ci, tous vos rapporteurs du budget vous signalent vos fautes; tous les rapports, au lieu d'être remplis de louanges à votre adresse, présentent un concert de récriminations.»

M. Jules Roche et les républicains ne peuvent pas répondre un mot à une situation si nettement exposée.

Après avoir mentionné le bruit de la révocation de M. Leguay, directeur des affaires départementales au ministère de l'intérieur, les journaux annoncent aujourd'hui qu'il n'en a jamais été question.

Quelques troubles se sont produits avant-hier matin, à l'ouverture des chantiers communaux pour le remblayement des fossés de l'enceinte de Lyon.

Environ 1,000 ouvriers ont envahi les chantiers, réclamant du travail et menaçant ceux qui travaillent.

Le commissaire de police a cherché à calmer les manifestants; mais, devant l'inutilité de ses efforts, il a été obligé de faire intervenir les gardiens de la paix à cheval qui ont fait évacuer les chantiers.

A une heure, un nouvel envahissement plus sérieux a eu lieu. Le commissaire de police a dû requérir un détachement de cuirassiers pour faire évacuer promptement le lieu des travaux.

La police est restée sur place jusqu'à la nuit.

Quelques arrestations ont été opérées.

Dernière heure. — Les travaux des chantiers communaux ont repris, hier matin, sans incident.

Trois cents ouvriers environ sont employés et, à chaque instant, de nouveaux travailleurs sont admis.

UN CRÉDIT ÉTERNEL.

Sous ce titre, nous lisons dans les Tablettes:

Plusieurs chapitres s'étaient succédé, mais, arrêtée par un obstacle, je fais un faux pas, le livre m'échappe des mains, et va tomber sur le squelette d'un malheureux cheval dévoré par les loups.

Instinctivement, je tressaille et interroge l'horizon. Tout ce qui m'entoure m'est complètement étranger. « Ariolka », fais-je; mais, pour la première fois, il reste sourd à mon appel. Depuis quand m'a-t-il quitté? Et je jette en vain son nom à tous les échos.

Suis-je donc égarée? pensai-je en frémissant. Ma montre marquait deux heures moins un quart. Il y avait près de quatre heures que j'avais quitté le château.

Avec un soupir de regret, je fermai mon livre, n'osant reprendre ma lecture qu'après avoir retrouvé mon chemin. Les bois m'entouraient de toutes parts: je tentai de m'orienter et de reprendre le sentier que je devais avoir suivi; je ne fis que m'égarer davantage et me trouvai en pleine forêt. La végétation y est si épaisse que les paysans s'y fraient leur chemin à coups de hache.

Je montai sur un arbre pour voir au loin si je ne découvrais pas Marisiva; car les villages voisins sont à de si fabuleuses distances qu'il n'y avait pas à y songer. Les verstes se succèdent en grand nombre, pendant qu'on ne rencontre que des marais, jusqu'aux frontières des steppes.

Qu'allai-je devenir? Pourquoi Ariolka m'avait-il

« On nous rapporte un fait bien typique, et que nous ne pouvons nous empêcher de signaler à l'attention des membres de la commission du budget.

» Au commencement de l'Exposition de 1878, on confia à un chimiste célèbre et à son préparateur l'analyse des vins exposés. Le célèbre chimiste reçut une allocation mensuelle de 500 fr. et une indemnité également mensuelle de 400 fr. fut accordée au préparateur.

» Or, nous apprenons que le chimiste et le préparateur continuent à émarger la même somme au budget de l'agriculture (chapitre 12, encouragement de l'agriculture et au drainage), et cela toujours pour l'analyse des vins exposés en 1878.

» Si nous comptons régulièrement, il s'est écoulé depuis la fermeture de l'Exposition, exactement six années; on a donc indûment payé aux deux chimistes une somme totale de quarante-trois mille deux cents francs.»

AFFAIRE WALDECK-DEMANGEAT.

Des explications ont été demandées par M. Ferry à M. Waldeck-Rousseau au sujet de la dernière lettre de M. Demangeat, qui affirme, contrairement aux déclarations publiquement faites par le ministre de l'intérieur, que celui-ci a reçu communication du dossier de M. André de Trémontels. Comme il n'est pas douteux, a ajouté M. Ferry, que M. Waldeck-Rousseau n'a pu dire que la vérité, il faut croire que ce dossier, transmis au ministère, n'a pas été communiqué au ministre.

On annonce, en conséquence, que M. Leguay, directeur des affaires départementales, va être mis, à la suite de cet incident, en disponibilité.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 novembre.
Après un mouvement de reprise comme celui d'hier, il fallait s'attendre à de nombreuses réalisations. C'est ce qui est arrivé au début de la Bourse.

Les Rentes ont alors perdu quelques centimes qui ont été facilement regagnés en clôture: le 3 0/0 finit à 78.70, l'amortissable à 80.40, le 4 1/2 à 108.22 1/2. — Le 5 0/0 italien fait 97.15.

La Banque de France reste à 5,170. Le bilan hebdomadaire qu'elle vient de publier présente les difficultés suivantes sur celui d'il y a huit jours:

Au chapitre des augmentations nous voyons figurer l'argent pour la somme de 1,975,000 fr.; le portefeuille avec celle de 3,670,000 fr., la circulation avec 834,000 fr. seulement, et le compte courant particulier avec le chiffre de 18,751,000 francs.

A celui des diminutions, l'or a décliné de 8 millions 169,000 francs; les avances de 988,000 fr. et le Trésor de 15,103,000 fr.

Les bénéfices de la semaine se sont élevés à la somme de 811,000 fr.

L'action du Crédit Foncier maintient son avance d'hier à 1,305 fr.

Dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration a autorisé pour 4,927,000 fr. de nouveaux prêts.

Les Obligations Foncières et Communales sont demandées. La prime de remboursement qu'elles ont encore à gagner fait défaut aux obligations similaires telles que: Ville de Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, etc., etc.

abandonnée? J'arrivai à cinq heures de l'après-midi. La famille de Selloff allait rentrer au château. Que penserait-elle de mon absence, et comment l'expliquer?

Mes forces diminuaient; dans l'espérance de retrouver ma voie, je marchais sans cesse. Mon imagination troublée me donnait des hallucinations, véritables mirages. Il me semblait reconnaître tels arbres, tels sentiers; mais je ne tardais pas à voir combien mon erreur était grande.

Plus j'avancais, plus les traces de loups devenaient fréquentes. Soudain une pensée poignante m'étreint le cœur. Dans quelques heures la nuit arrivera, et avec elle une bande de loups affamés; ils se jetteront sur moi et me dévoreront comme ce malheureux cheval que j'ai rencontré.

O mon Dieu! est-ce qu'une pareille chose pourrait s'accomplir? Et je palpiais d'angoisse, et mes cheveux se dressaient d'effroi. Comment envisager une mort prochaine si horrible, quand j'avais vingt ans et me trouvais si loin de la France!

Personne ne saurait jamais ce que j'étais devenue; je n'aurais pas même une humble tombe sur la terre étrangère.

Un profond désespoir s'empare de moi à l'idée que toute défense me sera impossible, et je me laisse tomber sur le sol, pleurant avec des sanglots convulsifs; puis, prenant ma tête entre les mains, j'envoie mes adieux à mon pays, à ma famille, à

Elle n'existera pas longtemps pour les obligations du Crédit Foncier qui, d'ici peu, atteindront le pair.

Peu de variations sur les autres valeurs de crédit: la Banque de Paris 722.50, la Banque d'Escompte à 522.50; le Crédit Industriel et Commercial est à 770 fr., la Société Générale à 152.50.

Le Suez reste à 1,902.50 avec 110,000 fr. de recettes pour la journée d'hier.

La Banque Ottomane s'échange à 590 fr., le Turc à 8.22 1/2, l'Égypte à 317.50.

Les chemins de fer maintiennent leur avance: Nord à 1,645, Lyon à 1,222.50, Orléans à 1,315, Midi à 1,162.50. Est à 765, Ouest à 825.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

SOUVENIR ADMINISTRATIF.

On a pu remarquer avec quelle énergie l'ancien préfet, M. Demangeat, s'élève contre certains actes d'une moralité douteuse dont son prédécesseur, le citoyen André de Trémontels, se serait rendu coupable pendant son passage à la préfecture de l'Aveyron.

Nous ne savons pas encore si c'est M. Demangeat qui est calomniateur ou si c'est M. de Trémontels qui est concussionnaire. Mais un des lecteurs de l'Anjou rappelle à cette feuille qu'il fut un temps où un certain M. Demangeat était moins scrupuleux dans l'emploi des deniers publics.

« Etant sous-préfet de Saumur, M. Demangeat, ne trouvant ni les tapisseries de l'hôtel assez fraîches, ni le mobilier assez confortable, ne se gêna pas pour commander au compte du département certains travaux et faire certaines acquisitions de meubles sans autorisation régulière. Nous devons dire que son successeur, le sieur Ebeling, qui profita de ses dépenses, à son tour ne les trouvant pas suffisantes, en fit de nouvelles, toujours sans autorisation, et que l'ensemble des dépenses, imputables en partie à chacun de ces deux intègres sous-préfets, s'éleva à la somme de 3,028 fr. 60.

» Le Conseil général de Maine-et-Loire, appelé dans sa session d'août 1882 à solder ces dépenses qui remontaient à 1879, trouva le procédé d'un goût douteux, et blâma énergiquement les sieurs Demangeat et Ebeling, qui ne furent même pas défendus par la minorité républicaine, dont un des membres, M. Robert, estimant, disait-il, qu'en République un fonctionnaire doit avoir plus que tout autre, le souci des finances départementales, et qu'avant tout, ce qui le préoccupait le plus, c'était la question de moralité, propose le rejet du paiement des dépenses faites. Le préfet, M. Jabouille, de son côté, protesta hautement que ces faits s'étaient passés sous l'administration de son prédécesseur, et que sous la sienne pareille infraction aux règles administratives ne se produirait jamais. Après semblable exécution, le Conseil général rejeta à la presque unanimité le crédit qu'on lui demandait d'inscrire à son budget.

» Ceci se passait en août 1882; quelques jours après, dans le mois de septembre, M. Demangeat est nommé préfet de l'Aveyron.
» Que penser de l'avancement donné à un

ceux que j'aime, à tous mes rêves de jeune fille.

Il est sept heures; encore deux heures de jour tout au plus, et l'affreuse lutte commencera. Je ne puis pourtant m'abandonner ainsi, ce serait une lâcheté indigne d'une Française; essayons encore de retrouver ma route. Pour rencontrer une chaumière, un refuge pour cette nuit, que ne donnerais-je pas?

Et me voilà essayant mes larmes, oubliant ma faiblesse et les tortures de la faim et de la soif qui commencent à se faire sentir pour chercher de nouveau ma route.

Hélas! courage inutile, je suis complètement égarée. Mes pieds sont meurtris, ma tête est en feu. En levant les yeux vers le ciel, je vois le soleil se coucher, empourprant l'occident de ses rayons d'adieu.

N'est-ce pas la dernière fois qu'il m'éclaire? Oui, sans doute, les ombres du crépuscule vont se répandre sur la terre, et malheur à moi!

Rien ne peut exprimer cette détresse de l'âme aux abois devant un tel danger et une telle impuissance. Une légère brise passe sur la forêt qui rend un long murmure. Il me paraît lugubre; je frissonne. Cette beauté de la nature au déclin du jour, cette sérénité du ciel, me semble insulter à mes poignantes angoisses.

Vais-je donc mourir ainsi, ô mon Dieu?

(A suivre.)

NELLY HAGER.

fonctionnaire dans de telles circonstances? Espérait-on que M. Demangeat serait préfet aussi facile pour justifier des dépenses indûment faites par son prédécesseur qu'il s'était montré sous-préfet peu scrupuleux dans l'emploi des deniers départementaux? Tout porte à le croire, en voyant la persistance du gouvernement à ne pas réprimer les actes graves reprochés au citoyen de Trémontels.

» Quoi qu'il en soit, qu'il doit être pénible pour ceux qui ont encore l'illusion de croire à l'intégrité républicaine, de constater une fois de plus qu'un ancien fonctionnaire, dont on vantait tant l'intégrité, n'a pas eu, à un moment donné, plus de souci des finances départementales!»

UNE RÉFORME UTILE.

On sait que, chaque fois que tous les coupons d'un titre de rente sont arrachés ou lorsque tous les casiers sont oblitérés, suivant que celui-ci est au porteur ou nominatif, le propriétaire en fait le dépôt chez le trésorier-payeur général pour le faire changer contre un titre nouveau.

Le temps nécessaire pour cet échange était souvent de deux ou trois mois, ce qui pouvait causer de graves préjudices aux rentiers. La cause en était due à l'article du règlement qui ordonnait au trésorier de capitaliser au pair les titres qui lui étaient confiés. Cette façon de procéder compliquait énormément le contrôle et nécessitait des calculs nombreux.

Pour obvier à cet inconvénient et faire droit aux plaintes qui augmentaient chaque jour, M. Couder, directeur général de la comptabilité publique, vient d'adresser aux trésoriers-payeurs généraux une circulaire leur prescrivant d'inscrire sur leurs livres, non plus le chiffre du capital représenté par les titres déposés, mais simplement le chiffre de la Rente payée pour lesdits titres. De cette façon, les calculs seront de beaucoup simplifiés et partant le rentier attendra bien moins longtemps la remise de ses valeurs.

LOUDUN.

Samedi dernier, M. L..., ancien instituteur aux environs de Loudun, recevait la visite d'un voisin qui l'invita à venir lui prêter la main pour terminer ses vendanges.

M. L... ne se fit pas prier et se rendit chez le sieur R..., chez lequel, avant de se mettre à la besogne, on commença par tuer le ver.

L'un et l'autre n'avaient pas encore avalé la première bouchée que la femme R..., intervenant furieuse, se fâcha tout rouge contre son mari parce qu'il avait emporté la clef d'un meuble.

Après quelques mots de conciliation prononcés par M. L..., la paix se fit dans le ménage, et les deux convives continuèrent leur frugal repas. Après quoi ils parurent pour les vignes.

Ils n'y étaient que depuis peu de temps, lorsque la femme R... fit son apparition. Elle se fâcha de nouveau, s'arma d'un gourdin, et tomba à bras raccourcis sur l'infortuné M. L... qu'elle roua de coups et qui rentra chez lui sans souper, le visage entièrement tuméfié.

Procès-verbal a été dressé.

L'ÉMEUTE-FANTÔME.

Dimanche soir, une grave nouvelle arrivait au Parquet de Tours.

4,500 à 2,000 chemineaux de Château-la-Vallière, mécontents de n'avoir point reçu leurs salaires, devaient, disait-on, venir à Tours et démolir le matériel et les bureaux du service central des chemins de fer de l'État.

Le procureur de la République crut devoir prendre les précautions et les mesures nécessitées par un pareil état de choses.

Toutes les brigades de gendarmerie reçurent l'ordre de se tenir prêtes à marcher au premier signal.

Les brigades à pied se rendirent à la gare du chemin de fer d'Orléans, deux par deux, et par des voies détournées pour ne pas attirer l'attention.

Les brigades étaient armées et devaient tirer en l'air si l'ordre était donné de faire feu.

Le colonel, deux capitaines, le préfet, le procureur de la République, le juge d'instruction, avaient établi leur quartier général en face de l'hôtel de l'Univers, sur le Mail.

A dix heures, le train qui devait amener

grande des chemineaux de Château-la-Val... entre en gare ; et quelle ne fut pas la satisfaction de nos braves gendarmes lorsqu'ils virent que l'armée en question ne se composait que de quatre chemineaux inoffensifs, portant sur leur épaule leur pelle et leurs outils.

Après cette démonstration si imposante, les gendarmes rentrèrent à la caserne et les autorités durent revenir de cette équipée sans avoir vu l'ennemi !

« Ah ! nous l'avons, madame, en dormant, échappé belle ! (Indépendant d'Indre-et-Loire.) »

Mr l'évêque de Poitiers vient d'adresser une énergique protestation à M. de Malherbe, préfet des Deux-Sèvres, relativement à l'enlèvement du crucifix de l'école de Saint-Jouin-de-Milly, dont nous avons parlé. En voici un des principaux passages :

« Si c'est ainsi, monsieur le préfet, que vous appliquez la loi sur l'instruction obligatoire et laïque, souffrez que je vous le dise, écrit le prélat, on rendra cette loi de plus en plus odieuse. J'ajoute que c'est mal choisir son terrain, pour en faire l'expérience, que de s'adresser à ces paroisses de Vendée, où les croyances les plus saintes ont de si vivaces racines.

« L'outrage fait à la religion dans cette petite commune de Saint-Jouin sera cruellement ressenti par mon diocèse tout entier. J'en ai, pour ma part, la rougeur au front, et, pendant au sentiment pénible qui m'opprime, je remplis mon devoir et je vous signale la conduite de M. l'inspecteur primaire. »

Inutile de dire que la réponse de M. le préfet de Malherbe ne s'est pas fait attendre :

« Si, comme particulier, en effet, vous êtes maître de juger mes actes, dit le délégué de M. Waldeck-Rousseau, comme évêque votre protestation officielle ne pouvait avoir quelque importance que si nous étions encore au temps où l'autorité ecclésiastique censurait l'autorité civile.

« Mais aujourd'hui, puisque, méconnaissant les convenances administratives, vous jugez à propos de livrer à la publicité les reproches que vous avez cru bon d'adresser au préfet des Deux-Sèvres, souffrez que je vous accuse réception de votre lettre en ajoutant que, la tenant pour nulle et non avenue, je ne prends pas la peine de relever les inexactitudes qu'elle contient. »

Si la politesse et l'usage des plus simples convenances étaient bannis de la terre, ce n'est certes pas chez les républicains qu'il faudrait aller les chercher. Nous ne savons où M. de Malherbe a été élevé, mais à coup sûr il a eu de singuliers principes.

30 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

Il faut au plus deux jours pour traverser la Manche quand les vents sont contraires. La mer était calme, la brise favorable. La Mathilde fendait la vague, gracieuse comme les cygnes des étangs de Kerviron. Bientôt les maisons de la rade s'effaçaient derrière nous, le village de Perros disparut peu à peu dans les ombres de la nuit, puis ses bois, son église, son clocher ; nous gagnons la pleine mer, l'eau nous environnait. Quelle merveille que la mer, et quelle noble vie que la vie de marie ! Celui qui n'a vécu que dans les villes et aux champs ne se doute pas de la puissance morale que Dieu lui a départie. L'homme sur terre est un pygmée, sur mer un géant. A terre nos passions nous gouvernent, sur mer nos bons instincts les dominent. Nous nous sentons séparés de la mort, qui nous guette, par une frêle planche qui ploie sous nos pieds braves et forts, car nos jours appartiennent à Dieu, le maître de nos vies et des océans ; notre esprit s'élève vers lui, nous le prions, nous l'ai-

l-on. De plus, grâce à la générosité et au dévouement de M. Maynard, maire suspendu, une école libre va être ouverte. Le local est prêt, on va choisir le maître, et bientôt la rentrée se fera dans un bâtiment d'où n'esera pas chassée l'image de Christ.

Voilà une fière réponse aux persécutions de tyranneaux de la République.

LE CHOLÉRA A NANTES.

Situation sanitaire de la ville de Nantes, le 19 novembre, de minuit à minuit : Un seul nouveau cas ; deux décès. Aux pavillons d'isolement de Saint-Jacques, aucune entrée, aucun décès, trois sorties.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 17 novembre

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 13 75 à 14 75	8 » » 9 50	
Saumur, 15 » » 15 25	8 » » »	
Baugé, 15 » » 16 50	9 50 » »	
Segré, 15 » » » »	9 » » »	
Beaupreau, 15 » » » »	9 50 » »	
Montfaucon, 15 » » » »	8 50 » »	
Montrevault, 14 50 » » »	8 50 » »	
Chemillé, 15 » » 15 50	8 » » 8 50	
Champloceaux, 15 » » » »	9 » » »	
St-Flor.-le-Viel, 15 » » » »	9 » » 8 »	
Vihiers, 14 50 15 » »	8 » » 8 50	
Brissac, 15 » » » »	7 75 8 25	
Chalonnès, 15 » » » »	9 » » »	
Doué, 15 » » » »	8 » » 8 50	
A Nantes, blés américains, de 20 50 à 21 » les 100 kilos.		
Les bons blés français valent de 15 25 à 15 75 les 80 kilos.		

Nous commencerons, dans notre numéro de lundi, la publication d'un feuilleton rempli d'intérêt intitulé : ROUGET-LE-BRACONNIER, dû à la plume de M. CH. SAINT-MARTIN, l'auteur du Lieutenant Andermahr.

Les scènes historiques de Rouget-le-Braconnier se passent en Anjou.

Nous recommandons le Sagou de l'Inde, qu'on trouve à L'ÉPICERIE CENTRALE, comme le meilleur des potages ; délicat, savoureux, de digestion facile, est mis à la portée de tous par la modicité de son prix, 0,60 c. le paquet de 500 grammes pour 30 potages.

LA CRISE

Nous pouvons confirmer aujourd'hui ce que nous annoncions dans notre précédent numéro, et apprendre aux amateurs de bonnes affaires que ce sont les GRANDS MAGASINS GÉNÉRAUX qui ont été chargés, par la réunion d'industriels, de l'écoulement de plus de QUATRE MILLIONS de marchandises. La vente d'une partie doit avoir lieu à Saumur, dans la salle des Ventes Publiques, rue d'Orléans, n° 55.

mons. C'est qu'en mer l'homme ouvre son cœur aux saintes affections du ciel et du foyer, il évoque ses souvenirs de patrie, de famille ; sa pensée le cresse, les adoucit s'ils sont pénibles, les réchauffe s'ils sont froids, elle les chérit, les adore, s'en repaît. Ne vous faites pas marin, si vous voulez oublier vos parents, votre pays, fuir l'amour, car le marin vit de pensées, la pensée évoque le souvenir et le souvenir entretient l'amour.

La Mathilde, après une heureuse traversée, entra dans le port de Plymouth. Suivant nos conditions, le navire déchargé, sa cargaison vendue, je fus libre d'user de mon temps comme bon me semblait. Immédiatement je m'informai auprès des autorités si des Anglais de la ville ou des environs n'avaient pas eu à déplorer la perte d'une petite fille que nous supposions devoir répondre au prénom et nom de Marielle Méa, et je leur exposai les diverses particularités du naufrage accompli, il y avait douze à quatorze ans, sur les côtes de la Bretagne. Les autorités amenèrent ces faits à la connaissance du public, les journaux les insérèrent, mais ils ne se trouva pas de famille dans Plymouth qui portât ce nom et qui eût à pleurer la disparition d'une enfant.

Cet insuccès ne me découragea point. Je continuai activement mes recherches de port en port, de ville en ville, d'île en île, de cité en cité ; je parcourus les campagnes, je frappai aux portes des fer-

Le fer Bravais rend au sang appauvri des jeunes filles anémiques et atteintes de pâles couleurs la quantité normale de fer nécessaire à la santé ; il arrive à combattre en peu de temps cet état morbide et, la plupart du temps, à en triompher. La dose est de 20 gouttes dans l'eau rougie au commencement de chaque repas.

18 DECEMBRE
Grand Tirage de la
LOTÉRIE TUNISIENNE
DEFINITIF et IRREVOCABLE
Un Million de Francs
DE LOIS
PAYABLES EN ARGENT A LA BANQUE DE FRANCE
Prix du Billel UN Franc.
DANS TOUS LES BUREAUX DE TABAC
ET AU SIÈGE DU COMITÉ A PARIS, 13, Rue
Grange-Batelière, en adressant espèces,
chèques ou mandat-poste à M. E. DÉTRÉ,
Secrétaire Général.

Ce que femme veut, Dieu le veut!
C'est le titre d'une émouvante histoire qui vient de paraître dans l'Almanach illustré des Pâilles Suisses pour 1885; cet Almanach est donné gratuitement dans les Pharmacies. Lisez le, c'est une lecture intéressante, amusante et instructive; vous y trouverez de nombreuses preuves de l'efficacité des Pâilles Suisses.
Pacy-sur-Eure. « Veuillez m'expédier cent boîtes de vos Pâilles Suisses en gare de Pacy-sur-Eure. Dans ma clientèle, il n'y a qu'un cri unanime pour reconnaître les propriétés bienfaisantes de vos merveilleuses Pâilles Suisses. »
« BOUGRANE, Pharmacien-Chimiste. »
A. Hertzog, Ph^o, 28, rue de Grammont, Paris.

Théâtre de Saumur.
Association Artistique d'Angers (3^e année).
J. BRETON, administrateur.

Lundi 24 novembre 1884,
La Traviata

Grand opéra en 4 actes, traduction française de M. E. Dupré, musique de VERDI.
Distribution :
Rodolphe d'Orbel..... MM. Grandville.
Georges d'Orbel, son père.... Dechesne.
Le docteur Germon..... Pascaud.
Le baron Raynal..... Bastin.
Le vicomte de l'Etortère..... Demon.
Le marquis d'Orbigy..... Boucher.
Violetta..... Mmes Dorian.
Clara, son amie..... Dalbret.
Annette, femme de chambre... Savigny.
Amis de Violetta et de Clara, bohémiens, matadors et serviteurs.

On commencera par :
LIVRE III, CHAPITRE I^{er}
Comédie en 1 acte,
par MM. Eugène Pierron et H. Auger.

DISTRIBUTION :
Octave Dubourg..... MM. Jazon.
Edmond de Mailly..... Recurt.
Lucile..... Mlle Savigny.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».
S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

mes, j'interrogeai les vieilles gens, la justice, les mendiants ; il n'y a pas de démarches, de pas, d'enquêtes auxquels je ne me sois livré pour découvrir les parents de Marielle, hélas ! sans résultat ; le nom de Méa était même totalement inconnu.

— Méa est un nom italien, me dit l'hôtelier de la taverne où je logeais à Liverpool, notre dernier port de débarquement ; vos allées, vos venues, vos questions et vos demandes seront vaines en Angleterre. Néanmoins, avant de vous enrôler à bord d'un bâtiment génois, je vous conseille une chose. Consultez Messieurs Bellaoui et Simcham, agents d'un office de sollicitors. Ils ont une réputation incontestée d'habileté et de discrétion. S'ils ne réussissent pas à vous trouver ce que vous cherchez, personne au monde ne réussira. Un vague indice, un mot les lancent sur la piste des héritiers, testateurs, créanciers, fortunes, dettes, trésors, bijoux, parchemins. Fussent-ils enterrés à quatre-vingt-dix-neuf pieds sous terre, enfouis à mille lieues au pôle nord, portés aux Antipodes dans la loge du diable, ils vous les dénicheront... Consultez, consultez ces sorciers, la fée Trouvaille est leur marraine, sa baguette magique leur plume : pan, pan, cherchez, trouvez ! Consultez-les, consultez ces devins.

Le conseil de l'hôtelier ranima mon espoir tant soit peu abattu par tant d'échecs successifs. Je m'enquis de l'adresse de l'office des sollicitors et je

Grand-Théâtre d'Angers.
Samedi 22 novembre.
IMMENSE SUCCÈS
Lakmé, opéra en 3 actes, musique de Léo Delibes. (7^e représentation.)

MONTRONS LE CHEMIN POUR QU'ON PUISSE LE SUIVRE. — C'est rendre service à tous ceux qui souffrent que de publier la lettre suivante : Monsieur Fanyau. Depuis longtemps je toussais beaucoup, ma respiration était difficile et j'avais dans le dos des points qui m'obligeaient à arrêter mon travail. J'avais pris bien des médicaments qui ne produisaient aucun effet. On me conseilla de prendre de la Tisane Américaine des Shakers ; au bout de quatre jours, je ressentis un grand soulagement et trois semaines après je pouvais reprendre mon travail. Je repris un second flacon pour éviter toute rechute, et aujourd'hui je suis complètement guéri. Armentières, le 2 avril 1884. J. Belleval, rue des Murats, n° 11. (Prix 4 fr. 50 la bouteille.) La brochure explicative se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Ernoul, à Saumur. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).
MÉDAILLE D'ARGENT
COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnu supérieur pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles. Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt. En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

DEMANDEZ PARTOUT
LE VIN APERITIF
L'ARMORIQUE
de Hugues Manson, de Nantes.

UNE COMMUNICATION INTÉRESSANTE.

Les nombreuses personnes qui font usage de la Lotion régénératrice du docteur Saïdi, apprendront avec plaisir l'opinion du docteur R... le célèbre professeur : « C'est la seule préparation, nous écrit-il, qui soit digne de l'approbation du corps médical. » On peut l'employer sans danger et avec grand succès pour enlever les pellicules, arrêter la chute des cheveux. C'est le seul remède contre la calvitie.

Rappelons à ce sujet que ce précieux produit, dont le prix est de 3 francs le flacon, se trouve à Saumur, parfumerie PICHARD, 47, rue Nationale.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

m'y rendis. On était en janvier. Le froid était rigoureux, le vent piquant et glacial, il neigeait. La neige blanchissait les toits, les pavés, et couvrait d'un linceul la ville, j'eus à demander mon chemin aux passants. Un mendiant, pour un penny, m'indiqua l'office. Les sollicitors habitaient le plus beau quartier de Liverpool ; leur maison était la plus vaste de la rue.

Je sonnai. Un garçon d'une quinzaine d'années, maigre et pâle, la plume derrière l'oreille, m'introduisit dans une pièce meublée d'un poêle et d'un banc circulaire. Des messieurs assis sur ces bancs, d'autres entourant le poêle rougi qui chauffait la pièce, causaient ou attendaient en silence leur tour de passer dans le cabinet de consultation. Au fond de la pièce, derrière un vitrage, des commis maigres et pâles, en habits râpés, les fausses manches de lustrine aux coudes, penchés sur des tabourets de cuir, écrivaient et compulsaient de gros registres bordés de lames de cuivre et de clous d'acier refusants taillés à facettes.

(A suivre.) AUGUSTA COUPEY.

En cour d'assises :
— Pourquoi avez-vous tué votre mari ?
— Mon bon monsieur, c'est pour exemplifier mon fils du service militaire. Je l'aimais pourtant, mon pauvre chat ; mais que voulez-vous, on est mère avant tout.

Tribunal civil de première instance de Saumur.

Étude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

EXTRAIT

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du 6 novembre 1884, enregistré,

Il appert : Que M^{me} Marie Blanvillain, épouse du sieur René Renault, sabotier, actuellement en état de faillite, avec lequel elle demeure à Doué-la-Fontaine, a été déclarée séparée de biens d'avec ledit sieur Renault, son mari.

Ladite dame admise au bénéfice de l'assistance judiciaire, suivant décision du bureau de Saumur, en date du 30 juillet 1884.

Pour extrait, certifié conforme par moi, avoué soussigné et de la dame Renault.

A Saumur, le 17 novembre 1884.
V. LE RAY.

Étude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A CÉDER

DE SUITE

Pour cause de changement de position, UN

MAGASIN DE MERCERIE

Bonneterie, Chaussures et Confections, Parfaitement achalandé, Situé dans un chef-lieu du canton de l'arrondissement de Saumur.

On vendrait également la maison où s'exploite le fonds de commerce, au gré du cessionnaire.

Facilités de paiement.

S'adresser audit M^e TAUGOURDEAU, notaire. (875)

A AFFERMER

A TITRE DE FERME

Pour la Toussaint 1885

1^{re}. LA FERME DE COURBETTE, située à Courbette, commune d'Allonnes, exploitée par le sieur Joseph Méchine;

2^{me}. LA FERME DE LA CARPENTERIE, située à Courbette, commune d'Allonnes, exploitée par le sieur Auguste Fournier.

S'adresser à M. LE HOUX, à Courbette. (842)

A VENDRE

Voiture de voyageur de commerce

En très-bon état.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Qui aura lieu à Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e GAUTIER, notaire, le **Jeu**di 27 novembre 1884, à une heure,

En un ou plusieurs lots.

La ferme de la Bibardière

Exploitée, à titre de ferme, par M. Louis Frémont,

Située près la Ronde, commune d'Allonnes, et par extension commune de Neuillé.

Elle comprend :

Commune d'Allonnes.

	CONTENANCE M. A. C.	MISE A PRIX
1. Les bâtiments de la Ferme, avec le pâlis et la pièce d'eau, le tout d'une superficie de.....	» 69 »	6.000 fr.
2. La prairie des Préaux, pré, contenant.....	» 42 »	1.680
3. Une pièce de terre labourable, au canton des Jardiniers.....	1 25 30	3.880
4. Un pré, situé au canton des Souchets.....	» 27 »	1.000
5. Un autre pré, situé au même lieu.....	» 72 50	3.160
6. Un pré, situé au canton des Moullets.....	» 16 »	700
7. Un autre pré, situé au même lieu.....	» 20 »	850
8. Une pièce de terre labourable, au canton de la Cassoie.....	1 45 20	6.100
9. Une pièce de terre labourable, au même lieu....	» 81 »	3.400
10. Une pièce de terre en pré, au même lieu.....	1 32 50	5.600
11. Une pièce de terre en vigne, au canton des Jardiniers.....	3 34 50	10.000
12. Une pièce de terre à taillis, au canton des Malgagnes.....	3 25 »	8.200
13. Une pièce de terre en pâlis, au même lieu.....	» 10 50	320
14. Une parcelle de bois taillis, au canton des Bois-de-la-Casse.....	» 26 »	400

Commune de Neuillé.

15. Une pièce de terre labourable, au canton des Champs-du-Bellay.....	1 78 55	3.250
16. Une autre pièce de terre labourable, au même lieu.	» 78 12	1.850
Total de la contenance...	16 83 15	
Total des mises à prix...		56.370 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, avant l'adjudication, à M^e GAUTIER, notaire, dépositaire des plans, titres de propriété et cahier des charges.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCESSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, 13,

Comprenant 11 pièces : salon, chambres à feu, cabinets, cuisine, décharge ; Cour, cave en roc, jardin clos de murs.

S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, Saumur. (467)

A VENDRE

BRANCHES D'ÉTAUSSES

Essence de saules, fresnes et ormeaux

Dans la prairie de Presle, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, au château de Moc-Baril. (459)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

9, rue Courcouronne, 9, A SAUMUR

M. DELPHIN GASPY, représentant de commerce, fait savoir qu'il se charge d'expertise, comptabilité, de rendre à domicile sur la place de Saumur et ses environs, à six lieues à la ronde, imprimés, catalogues, prospectus, réclamations, factures, quittances, lettres de faire part de mariages et de décès, et de toutes espèces d'informations.

Trois jours par semaine sont réservés pour les environs.

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME DE CONFIANCE demande à se placer, comme homme de peine ou pour le service d'une maison.

S'adresser quai de Limoges, 57.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Pucès, Pour, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'UY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Écho Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.
La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.
Edition bi-mensuelle, sans annexes ni gravures..... 10 fr.
La même, avec annexes, gravures, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 18 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

En cours de publication DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

LE PARC-AUX-CERFS

Par CHARLES JOLIVET.

LA FILLE DU DÉCAPITÉ

Par Eugène MORET.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES
Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — POUR tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 52 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 NOVEMBRE 1884.

Valeurs au comptant	Coture préc ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc ^{de}	Dernier cours.
3 %	78 80	78 75	Est	766 25	763 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	522 50	524 50
3 % amortissable	80 30	80 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1218 75	1217 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513 50	515 50	Est	366 50	367 50
3 % (nouveau)	80 30	80 25	Midi	1165 50	1162 50	— 1865, 4 %	519 50	516 50	Midi	377 50	375 25
4 1/2 %	104 30	104 45	Nord	1648 75	1645 50	— 1869, 3 %	405 50	404 50	Nord	385 50	387 50
4 1/2 % (nouveau)	108 15	108 25	Orléans	1315 50	1318 75	— 1871, 3 %	396 50	395 75	Orléans	374 50	374 50
Obligations du Trésor	508 75	509 50	Ouest	826 25	827 50	— 1875, 4 %	509 50	510 50	Ouest	375 50	373 25
Banque de France	5200 50	5200 50	Compagnie parisienne du Gaz	1512 50	1505 50	— 1876, 4 %	510 50	510 50	Paris-Lyon-Méditerranée	377 50	375 50
Société Générale	452 50	452 50	Canal de Suez	1905 50	1900 50	Bons de liquid. Ville de Paris	518 50	518 50	Paris-Bourbonnais	375 50	374 50
Comptoir d'escompte	955 50	951 25	C. gén. Transatlantique	500 50	500 50	Obligations communales 1879	449 50	449 25	Paris-Bourbonnais	375 50	374 50
Crédit Lyonnais	525 50	520 50				Obligat. foncières 1879 3 %	443 50	443 50	Canal de Suez	570 50	570 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1305 50	1305 50				Obligat. foncières 1883 3 %	356 50	357 50			
Crédit mobilier	245 50	245 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 —	matin (s'arrête à la Poissonnière)
9 — 13 —	matin, omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir, —
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 36 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 37 —	express.
12 — 48 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	omnibus (s'ar. à Tours)
7 — 4 —	omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	9 08	1 15
Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32
Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	11 39
Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 39
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02	8 04	2 11	5 4	8 51
Brion-s.-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 18	1 24	4 37	8 07
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7 23	1 55	8 35
Loudun	8 20	2 51	9 55
Arçay	8 34	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 2
Neuville	9 57	4 24	11 27
Poitiers	10 32	4 56	12 1

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers	5 50	12 50	6 10
Neuville	6 28	1 28	7 08
Mirebeau	6 55	1 57	7 56
Arçay	7 50	2 52	9 18
Loudun	8 42	3 30	10 28
Montreuil	9 24	4 31	11 7